

## Le château se visite en musique

Deux horaires pour suivre ce parcours musical



Le château se visite en musique

Le 3 juillet, le **Château de Lavardens**, en collaboration avec les **Nuits Musicales en Armagnac**, propose des visites guidées en musique.

Au son de compositeurs du 12<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle, l'histoire mouvementée et riche de ce joyau de la Gascogne sera contée de façon originale.

Alternant avec la narration du guide, en étapes marquées dans différentes salles du château, des pièces musicales seront jouées et chantées par un duo de guitare baroque et chant.

Au programme:

- "La Lauzeta" de Bernard de Ventadour (XII<sup>ème</sup>)
- "Je demande ma bienvenue" de Jean Haucourt (XV<sup>ème</sup>)
- "A Fancy" de John Dowland (XVII<sup>ème</sup>)
- "Flow my tears" de John Dowland (XVII<sup>ème</sup>)
- "Canarios" de Gaspar Sanz (XVII<sup>ème</sup>)
- Air de Theone dans "Phaëton" de Lully (XVII<sup>ème</sup>)
- Prélude BWV 999 de J.S Bach (XVII<sup>ème</sup>)
- "Can she excuse my wrongs" de John Dowland (XVII<sup>ème</sup>)
- Air de Chérubin « Voi che sapete » dans "Les Noces de Figaro" de Mozart (XVIII<sup>ème</sup>)

Billetterie pour réservation : <https://www.weezevent.com/visites-en-musiques-du-chateau-de...>

Deux visites, l'une à 18 h et l'autre à 20 h. Durée : 1 h 15 environ.

Tarif normal : 15 € - Tarif réduit (enfants de moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 10 €

Attention places limitées.

Renseignements - Téléphone : 05 62 58 10 61 - <http://www.chateaulavardens.com/>